

# POLITIQUE

## En attendant Duceppe Le prochain chef du PQ sera choisi le 15 novembre

GUILLAUME BOURGUAULT-CÔTÉ

Tous les yeux du monde politique québécois se sont tournés vers Ottawa, ce matin, alors que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, annoncera sa décision définitive concernant sa possible entrée dans la course à la succession de Bernard Landry comme chef du Parti québécois (PQ). Un choix qui aura influencé beaucoup sur la suite de la campagne au leadership, peu importe que M. Duceppe parte ou qu'il reste dans la capitale.

Ainsi, le député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, dont le nom circule comme éventuel candidat, disait hier «attendre de voir ce que fera M. Duceppe (avant de se lancer dans la course), même si tout indique qu'il restera à Ottawa.»

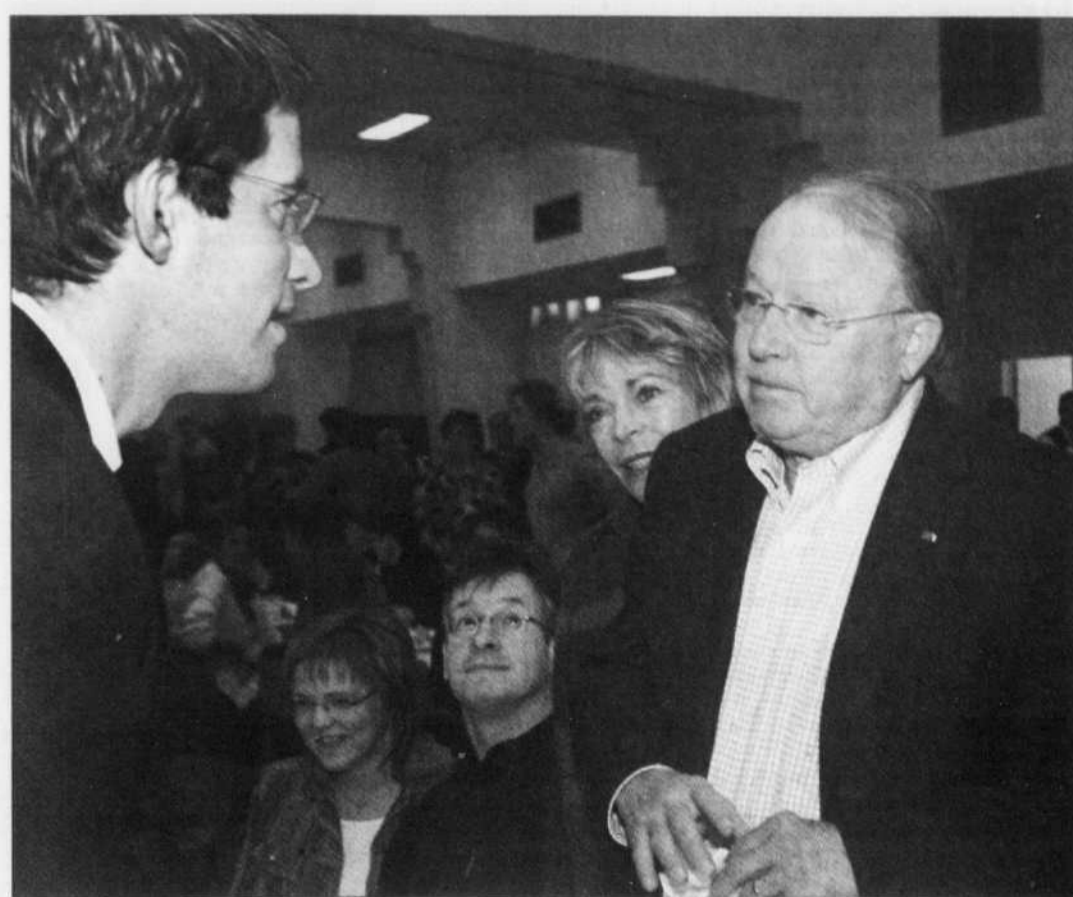
Conscient de la confortable avance de M. Duceppe dans les sondages (samedi, une enquête réalisée par Crop pour *La Presse* indiquait que 43 % de la population préférerait la candidature de l'actuel chef du Bloc, contre 16 % chacun pour André Boisclair et Pauline Marois), M. Charbonneau — qui recevait la confiance de 3 % des répondants à ce même sondage — estime toutefois qu'un désistement de Gilles Duceppe ouvrirait toutes grandes les portes à une lutte à trois.

«André Boisclair et Pauline Marois sont à égalité actuellement: cette situation pourrait profiter à des candidats qui ne sont pas des premiers choix spontanés [...] Je réfléchis toujours. La grande question est de savoir si j'ai vraiment envie de prendre ce genre d'engagement à long terme et de vivre cette vie-là. Mais si je fais campagne, ce ne sera pas pour faire semblant: j'irai jusqu'au bout. Je ne suis pas intimidé à l'idée d'affronter personne.»

Pour sa part, André Boisclair est toujours en train de soupeser ses appuis et d'évaluer l'opportunité de briguer le poste de M. Landry, alors qu'il apparaît depuis le retrait de François Legault comme l'unique candidat capable de tenir tête à Pauline Marois, actuellement seule prétendante officiellement en piste.

Les derniers commentaires faits par l'entourage de M. Boisclair laissent toutefois entendre que celui-ci songe sérieusement à tenter le saut.

«Sa réflexion s'accélère», indiquait hier au *Devoir* son principal organisateur. On sent bien qu'il y a un mouvement en sa faveur, M. Boisclair se concentre là-dessus. Hier, André Boisclair mentionnait à *The Gazette* que sa «décision finale n'est pas prise», mais que les choses devenaient «plus claires». Actuellement, au moins quatre députés ont annoncé leur appui à M. Boisclair, ancien ministre nouvellement diplômé en administration publique de la Kennedy School of Government de l'Université Harvard.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'an dernier, Bernard Landry était venu encourager le député de Gouin, André Boisclair, à poursuivre ses études universitaires tout en gardant son poste à l'Assemblée nationale, quand ce dernier songeait à abandonner la politique pour aller à la Kennedy School of Government. Quelque 16 mois plus tard, M. Boisclair doit maintenant prendre une décision en sens inverse, le poste de M. Landry étant libre et le nom d'André Boisclair figurant parmi les favoris pour le remplacer.

### Un choix à la mi-novembre

Le conseil exécutif national du PQ a par ailleurs annoncé samedi que le nouveau chef du parti serait nommé le 15 novembre, une décision qui devra être approuvée par la nouvelle Conférence nationale des présidents du parti, samedi, avant de devenir officielle.

Le mode de scrutin qui servira à élire le successeur de M. Landry sera aussi adopté samedi par la Conférence.

Le choix d'une course à l'automne plutôt qu'au printemps a notamment été fait en tenant compte de la possibilité qu'il y ait des élections fédérales au pays au printemps 2006.

La date choisie, symbolique, marquera aussi le 29<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au pouvoir du premier gouvernement péquiste.

Militant depuis la démission de Bernard Landry pour une élection rapide d'un nouveau chef, la députée de Taillon, Pauline Marois, a refusé hier de commenter la décision du conseil exécutif. Selon sa porte-parole, Claude Potvin, Mme Marois préfère attendre la décision de Gilles Duceppe avant de s'adresser de nouveau aux médias. Un point de presse de la députée est prévu aujourd'hui.

Le Devoir



Chantal Hébert

## Un géant aux pieds d'argile

Aujourd'hui, Gilles Duceppe doit décliner officiellement une promotion qui était finalement loin d'être écrite dans le ciel de son avenir politique. Ce faisant, M. Duceppe va accéder à un cercle encore plus restreint que le club sélect des bons chefs de partis. Rares en effet sont les hommes ou les femmes politiques qui réussissent à se regarder dans le miroir et à prendre leur vraie mesure plutôt que celle que leur renvoie le miroir déformant de leurs ambitions personnelles.

Depuis la démission-surprise de Bernard Landry, il était devenu chaque jour plus évident que l'engouement pour la candidature de Gilles Duceppe à la direction du Parti québécois tenait davantage de la toquade que de la relation durable. Ce n'est pas parce que les Québécois trouvent que M. Duceppe fait du bon travail à Ottawa — bien au contraire — qu'ils souhaitent forcément le voir débarquer à l'Assemblée nationale.

Cette ambivalence était largement répandue au sein même du PQ. À tout prendre, le parti n'avait pas désespérément besoin de la candidature du chef du Bloc pour tirer son épingle du jeu des prochaines élections québécoises; la base militante ne semblait pas non plus tenir terriblement à ce qu'il vienne frapper à sa porte. La semaine dernière, Gilles Duceppe a reçu au moins autant de coups de pied péquistes que d'appels du pied.

Tout concordait pour indiquer que, s'il faisait le saut, l'atterrissage ne se ferait pas en douceur. Sa popularité — bien réelle — dans les sondages lui aurait peut-être permis de l'emporter au fil d'arrivée, mais pas sans une dure bataille dont il serait inévitablement sorti meurtri. En politique, les pièdestaux sont faits pour être déboulonnés quand ils ne servent pas tout simplement à mettre en évidence des pieds d'argile.

À la fin de la semaine dernière, la réflexion de Gilles Duceppe commençait même à avoir des allures redondantes. Pendant que le chef du Bloc méditait encore sur un avenir possible à Québec, plusieurs étaient en voie de passer à autre chose. L'idée qu'une femme — en l'occurrence Pauline Marois — puisse pour la première fois devenir chef d'un parti majeur au Québec; l'hypothèse que le flambeau souverainiste passe finalement à une nouvelle génération avec André Boisclair avaient éclipsé le dilemme prétendument cornélien auquel M. Duceppe était confronté. Dans le même esprit, la nouvelle en fin de semaine de son désistement appréhendé de la course péquiste n'a pas suscité le genre de vague de fond dont sont normalement faits les revirements de dernière heure.

Il était également devenu évident que le Bloc n'avait pas sous la main un dauphin susceptible de prendre au pied levé la direction d'une campagne fédérale imminente et de livrer clé en main la même marchandise que Gilles Duceppe.

À la limite, le Bloc aurait eu davantage intérêt à aller chercher un nouveau chef à l'extérieur des rangs immédiats de son caucus actuel que le PQ. À l'avant-veille d'un scrutin fédéral, l'idée n'était pas particulièrement réaliste.

Malgré les affirmations (intéressées) des chantres du Parti libéral du Canada, l'annonce d'aujourd'hui ne marque pas automatiquement le commencement de la fin de la carrière politique de Gilles Duceppe ou même le début d'un certain déclin de son étoile.

Il demeure le copilote du mouvement souverainiste et un de ses membres les plus influents. En prenant note rapidement de la teneur réelle du sentiment populaire à son égard, en abrégé au minimum son flirt avec le leadership péquiste, il ne se sera pas fait grand tort auprès de l'électorat.

Plusieurs au contraire rendront grâce à Gilles Duceppe d'une lucidité qui n'honore pas souvent sa profession. Si chacun des autres chefs fédéraux faisait à son tour l'exercice de se demander s'il est vraiment l'homme de la situation actuelle, combien d'entre eux resteraient en poste pour les prochaines élections?

Le Bloc dispose aujourd'hui de plus d'appui et de davantage de sièges que le PQ. Les prochaines élections fédérales vont vraisemblablement confirmer cet état de fait. L'empressément que mettaient les ténors de Paul Martin à pousser M. Duceppe vers la sortie confirme, si besoin était, combien son absence aurait pu leur être bénéfique. Il faut vraiment que le PLC soit tombé bas au Québec pour que l'idée de passer l'été à traiter Gilles Duceppe de poltron fasse aujourd'hui figure de stratégie pré-électorale.

Dans l'hypothèse encore lointaine d'un match de revanche référendaire, Gilles Duceppe est déjà assuré d'un rôle clé. On a tendance à oublier que le personnage le plus central de l'ensemble du dernier épisode référendaire avait été le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard plutôt que le premier ministre Jacques Parizeau.

Les événements de 1995 ont montré que, depuis l'avènement du Bloc, le PQ n'avait plus le contrôle exclusif du volant référendaire.

L'annonce d'aujourd'hui marque néanmoins la fin d'un épisode récent de l'histoire politique du Québec. Deux fois en dix ans, les principaux partis québécois sont allés se dénicher un sauveur à Ottawa, chaque fois avec des résultats pour le moins mitigés.

La greffe de Lucien Bouchard avec le Parti québécois a laissé bien des cicatrices; celle de Jean Charest avec le Québec francophone ne prend toujours pas.

La décision — avisée — de Gilles Duceppe de rester au Parlement fédéral confirme que la courte mais tourmentée histoire d'amour québécoise avec les messies fédéraux est bel et bien terminée.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star. [chebert@thestar.ca](mailto:chebert@thestar.ca)

## Plus de deux milliards d'impôts en souffrance radiés

DEAN BEEBY

Ottawa — L'Agence du revenu du Canada (ARC) a radié près de 2,4 milliards de dollars d'impôts en souffrance, à la suite d'une vérification interne ayant permis de conclure qu'il y avait peu de chances de recouvrer les sommes en question.

Cette annulation est la plus importante de l'histoire fiscale du Canada. Elle dépasse de près d'un milliard celle de l'an dernier. L'argent radié tenait pour l'essentiel à des comptes périmés, parmi lesquels plusieurs datant de plus de quatre ans, s'empilant depuis 2000, selon la vérification interne.

«Les comptes non recouvrables et les stocks anciens sont deux secteurs clés qui requièrent de l'attention afin de gérer de façon efficace le portefeuille tout entier», est-il écrit dans le texte de la vérification, datant de janvier de cette année et obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le document fait notamment état d'une procédure de vérification du 31 mars de l'an dernier ayant permis de déterminer qu'une part de 30 % des 17,4 milliards d'impôts qui étaient alors en souffrance — soit environ 5,2 milliards — était tout simplement «non recouvrable».

La forte proportion d'impôts en souf-

france non recouvrables rend le portefeuille fiscal difficile à gérer, ont conclu les vérificateurs.

Les vérificateurs ont également déterminé que près du quart de toutes les sommes dues à l'agence fédérale étaient associées à des dossiers datant de plus de quatre ans.

Le montant des impôts en souffrance — impôts sur le revenu des particuliers, impôts des sociétés, produits de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe d'accise — a presque doublé au cours de la dernière décennie.

Le 31 mars de cette année, le gouvernement fédéral totalisait 18 milliards d'impôts impayés, comparativement à 9,6 milliards en 1997.

La vérification, menée entre avril et septembre 2004, a permis d'établir que la croissance des impôts impayés s'expliquait largement par l'incapacité de l'ARC à éliminer les mauvais comptes de ses livres, et parce que l'agence continue d'ajouter des intérêts et des pénalités aux sommes non recouvrables.

Le problème a empiré en 2000, ont constaté les vérificateurs, qui n'ont cependant pas été en mesure d'expliquer pourquoi.

Presse canadienne

## Le CST tient un rôle croissant

Ottawa — L'agence fédérale chargée de surveiller les communications à l'étranger traverse sa plus importante période de croissance depuis des décennies, alors qu'elle tient un rôle de plus en plus important dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), organisme national de cryptologie du Canada faisant partie du ministère de la Défense nationale, a pour mission première de contrecarrer les projets des extrémistes jugés dangereux.

Le nombre des employés du CST, dont le siège est situé à Ottawa, devrait passer à 1650, alors qu'il était d'environ 950 avant les attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux États-Unis par le réseau terroriste al-Qaïda d'Oussama ben Laden.

Le budget annuel du service d'espionnage atteindra 220 millions de dollars d'ici à l'exercice 2007-08, ce qui constitue une augmentation de 57 % par rapport à celui dont dis-

posait l'agence avant le 11 septembre 2001. Au quartier général du CST, les ordinateurs sifflent tandis que des mathématiciens et des spécialistes de la linguistique se penchent sur les informations recueillies afin d'aider des analystes à rédiger des rapports à l'intention des autres services de sécurité du gouvernement fédéral.

Le personnel de postes d'écoute des Forces armées canadiennes à travers le pays aide le CST à espionner de présumés espions, terroristes et autres criminels, en plus de traiter toute information susceptible de servir les intérêts du Canada en matière de politique étrangère ou encore ceux des militaires canadiens déployés à l'étranger.

Les dispositions de la Loi antiterroriste, adoptée à la suite des événements du 11 septembre 2001, confèrent davantage de flexibilité au CST, a reconnu M. Coulter.

Presse canadienne

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2005-06-10		GAGNANTS	LOTS
7/7	0	2 500 000,00 \$	
6/7+	1	247 452,00 \$	
6/7	77	2 811,90 \$	
5/7	5 078	152,30 \$	
4/7	109 172	10,00 \$	
3/7+	101 039	10,00 \$	
3/7	913 289	Participation gratuits	
Ventes totales : 13 371 602 \$			
Prochain gros lot : 5 000 000 \$			
Tirage du 2005-06-11		GAGNANTS	LOTS
6/6	2	6 756 695,00 \$	
5/6+	6	65 666,10 \$	
5/6	205	1 587,70 \$	
4/6	11 233	54,90 \$	
3/6	196 013	10,00 \$	
2/6+	134 406	5,00 \$	
Ventes totales : 20 179 314 \$			
Prochain gros lot (appr.) : 4 000 000 \$			
NE MANQUEZ PAS ROUE DE FORTUNE			
LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS À 7H À 18H25			
Tirage du 2005-06-11		GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	50 000,00 \$	
5/6	15	500,00 \$	
4/6	1 034	50,00 \$	
3/6	19 338	5,00 \$	
Ventes totales : 533 807,50 \$			
Tirage du 2005-06-10		NUMÉRO	LOT
772113	100 000 \$	952197	100 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

## Destinations

Votre prochaine réunion d'affaires!  
... un rendez-vous d'exception

**L'EAU À LA BOUCHE**  
HOTEL-RESTAURANT

3003, boulevard Sainte-Adèle,  
Sainte-Adèle  
Québec, Canada J86 2N6  
Tél. (450) 229-2961  
Fax. (450) 229-7573  
[www.leualabouche.com](http://www.leualabouche.com)

---

**VOYAGES CULTURELS**  
(Filiale de Voyages d'une Vie inc.)  
La culture, notre préoccupation quotidienne

## VIP

### POLOGNE ET ÉTATS BALTES

Grand Tour incluant Wadowica, la ville de Jean-Paul II et la Vierge Noire de Czestochowa y

**2 AU 24 AOÛT (23 jours) 4 572\$ 4 places**  
Petit groupe — Itinéraire exclusif

Pour information et réservation : 514-844-0407

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez  
Jean de Billy au 514-985-3456 : [jbilly@ledevoir.com](mailto:jbilly@ledevoir.com)

• LES ACTUALITÉS •

# La santé des pauvres est-elle moins importante?

## Le jugement de la Cour suprême ouvrant la porte au privé est critiqué dans Côte-des-Neiges

JEANNE CORRIVEAU

Le récent jugement de la Cour suprême sur la privatisation d'une partie des soins de santé au Québec n'aura aucun impact positif pour la majorité de la population, estime le Projet Genèse, un groupe communautaire situé dans le quartier Côte-des-Neiges. Pire, il pourrait menacer à plus long terme l'intégrité du réseau public de soins de santé au Québec.

«Si la Cour juge que la problématique des listes d'attente met en péril la vie et la sécurité de la population, est-ce que nous devons conclure que notre santé et nos vies sont moins importantes parce que nous vivons dans la pauvreté?», s'est interrogé Paul Ladouceur, membre du conseil d'adminis-

tration de Projet Genèse.

L'organisme œuvre dans un quartier où on estime que 40 % des résidents vivent sous le seuil de la pauvreté. S'il est déjà acquis que les plus pauvres ne pourront jamais s'offrir une assurance privée pour obtenir des soins de santé, les Québécois de la classe moyenne ne seront pas davantage en mesure de souscrire de telles polices d'assurance, soutiennent les représentants du Projet Genèse. Un tel système ne bénéficiera qu'à une classe de gens aisée en plus d'affaiblir le système de santé actuel, car la perspective de revenus plus intéressants risque d'attirer les médecins vers le secteur privé, au détriment du réseau public. A cela s'ajoute l'arrivée possible, dans le contexte du traité de

libre-échange, des entreprises américaines de l'industrie des soins de santé, appelés Health Management Organizations (HMO) dans ce nouveau marché.

D'autres impacts sont encore difficiles à évaluer. A ce sujet, Jennifer Auchinleck, évoque la possibilité qu'un jour ceux qui auront opté pour un réseau de soins de santé privé remettent en question la pertinence de contribuer au financement du système de santé public auquel ils ont renoncé.

«C'est un jugement très difficile à comprendre», indique Mme Auchinleck qui estime que le problème des listes d'attente dans les hôpitaux québécois résulte d'un sous-financement chronique et que seuls des investissements massifs pourront per-

mettre de remédier à la situation.

Pour l'instant, le gouvernement du Québec préfère prendre le temps d'étudier le jugement avant de prendre position. Rappelons que, dans son jugement rendu jeudi dernier, la Cour suprême estimait que les listes d'attente dans les hôpitaux mettaient en péril le droit à la vie et à la sécurité de la personne, un droit pourtant garanti par la Charte québécoise.

Les représentants de Projet Genèse n'ont toutefois pas de recommandations précises à faire au gouvernement et s'abstiennent, pour l'instant, de suggérer le recours à la clause dérogatoire qui permettrait de conserver, tel qu'il est, le système de santé public.

Le Devoir

# Ultime phase de la commission Gomery

ROLLANDE PARENT

Pour l'ultime phase de la commission Gomery, celle des plaidoiries finales qui s'amorcera aujourd'hui et qui ne saurait aller au-delà de vendredi, les quatre procureurs-conseils du commissaire joueront un rôle plus effacé qu'à l'accoutumée.

Pas question pour eux de présenter d'entrée de jeu l'état de la preuve, comme l'a demandé l'ex-premier ministre Jean Chrétien, in extremis.

Le commissaire Gomery a jugé qu'il serait inapproprié pour eux d'emprunter cette avenue qui trancherait avec la neutralité observée tout au long de l'interrogatoire des divers témoins.

Les conseillers du commissaire suivront tout de même très attentivement les plaidoiries finales de façon à intervenir s'il arrivait que l'avocat de MM. Chrétien, Jean Pelletier, du ministre Alfonso Gagliano ou encore de Jean Brault ou de Jean Lafleur, ou d'autres, présentent un argument déraisonnable comme de dire «que noir est blanc comme l'a démontré la preuve», a expliqué M. Gomery.

«Dans ces cas-là, je crois qu'il serait tout à fait approprié pour eux de dire: "La preuve n'établit pas que blanc est noir, mais que noir est noir, comme on peut le voir à telle page de la preuve"», a-t-il poursuivi.

«Ils vont prendre position pour rectifier toute erreur manifeste faite au cours des plaidoiries», a dit M. Gomery, aux dernières heures de l'audition des témoins, il y a une dizaine de jours.

### Liste de questions

Avec l'aide de ses procureurs-conseils, le commissaire Gomery a dressé une liste de questions à l'intention des divers avocats participant aux travaux de la commission pour lesquelles il compte avoir des réponses. Elles tiennent sur huit pages.

M. Gomery aimerait bien, par exemple, qu'on lui indique qui, aux échelons politique et administratif, était responsable de l'élaboration, de l'administration,

de l'exploitation et de la surveillance du programme des commandites et qui devait rendre des comptes à ce sujet.

Le commissaire cherche également à savoir si les interventions du cabinet du premier ministre ou du ministre relativement à la destination des dépenses de commandites étaient ou non équivalentes à des directives.

Il veut qu'on lui indique s'il y a eu intervention politique dans l'administration du programme des commandites de la part du premier ministre ou de son cabinet, du ministre des Travaux publics ou de son cabinet ou de tout autre ministre de la Couronne. Le commissaire s'intéresse à l'utilisation des fonds déboursés ou des commissions versées par le gouvernement pour voir dans quelle mesure ils ont servi à financer le budget et les activités du Parti libéral du Canada ainsi que du Parti libéral du Canada, section Québec.

«Des agences de communication ont-elles été poussées à faire des contributions au PLQ en échange de contrats de commandites?», peut-on lire dans la liste des questions soulevées. Une fois les plaidoiries achevées, le commissaire entend se retrouver seul, sans ses procureurs-conseils.

«Je ne veux ni vous voir ni vous entendre pendant environ deux semaines. J'ai besoin de prendre de la distance par rapport à la preuve. J'ai besoin de me faire une idée afin de tracer les grandes lignes de ma décision. J'ai besoin de m'attaquer aux questions de fait que je dois trancher. Je le ferai seul», a-t-il énoncé.

«Une fois que j'aurai préparé un schéma, je ferai appel à mes procureurs pour qu'ils m'assistent. Pendant 20 ans, j'ai écrit chacune de mes décisions et je vais faire de même cette fois-ci», a-t-il promis.

Amorcées en septembre 2004, à Ottawa, les audiences ont été tenues à Montréal à compter de la fin février 2005. Cette dernière partie, surtout, a suscité un grand intérêt dans la population et a fait fondre le scepticisme observé au départ quant aux fruits à attendre de cette enquête publique.

Presse canadienne



Ken Dryden, ministre fédéral du Développement social dans une garderie de Halifax en mars dernier en compagnie du ministre des Finances, Ralph Goodale, à gauche sur la photo.

Coûts du système de services de garde pancanadien

## Dryden jongle avec les chiffres

Ottawa — Le ministre fédéral du Développement social, Ken Dryden, admet qu'il n'a aucune idée de ce que coûtera un système pancanadien de services de garde. Le ministre doute également que cet ambitieux programme puisse jamais être d'une accessibilité universelle.

Il lui paraît plus probable que les services offerts devront respecter des normes générales, mais qu'ils comporteront aussi des différences substantielles, expliquait-il en entrevue avec la Presse canadienne.

Ottawa a jusqu'à présent promis cinq milliards en cinq ans pour assurer aux parents de meilleurs services que l'éventail inégal d'options actuellement disponibles. A travers le pays, 70 %

des femmes ayant des enfants de moins de six ans occupent un emploi, mais il n'y a de places en garderies réglementées que pour moins de 20 % de ces enfants.

Hormis le Québec, le reste du Canada fait piètre figure par rapport à plusieurs pays européens dans ce dossier.

Les libéraux ont promis des mesures concrètes pendant 12 ans avant de s'engager pour cinq milliards. La distribution de l'argent débutera par une mise de fonds initiale de 700 millions, dans laquelle les provinces pourront puiser, sans condition, à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain, en fonction de leur population.

Le ministre a jusqu'à présent conclu les ententes nécessaires avec cinq provinces — la Nouvel-

le-Écosse et Terre-Neuve, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan — sur la disponibilité de programmes éducatifs de qualité.

Mais les défenseurs des services à l'enfance déplorent l'absence de contrôles. Les responsables fédéraux admettent qu'ils ne peuvent guère obliger les provinces à dépenser cet argent pour les services de garde. Ces services sociaux relèvent des champs de compétence provinciaux.

Si les services ne s'améliorent pas, les parents devront exiger des comptes de leurs gouvernements provinciaux.

Mais M. Dryden pense que l'approche souple privilégiée par Ottawa réussira. Et que les gouvernements provinciaux, qui dépendront de ces fonds fédéraux

pour les aider à financer les services de garde, seront à la longue plus enclins à informer Ottawa de la façon dont l'argent est dépensé.

Certains critiques craignent que le système proposé n'engendre une escalade des coûts. D'autres se demandent en quoi une telle stratégie aidera les parents au foyer ou les travailleurs ayant des horaires irréguliers.

D'autres encore — dont plusieurs députés libéraux — estiment qu'Ottawa devrait dépenser davantage. Ils rappellent qu'à lui seul, le Québec dépense 1,5 milliard par an pour offrir des places en garderie coûtant 7 \$ par jour à environ la moitié des enfants de la province âgés de six ans et moins.

Presse canadienne

## Un nouveau médicament contre le diabète

Paris — Le médicament Rimonabant, développé par le groupe pharmaceutique français Sanofi-Aventis, a des effets favorables sur la glycémie et les risques cardio-métaboliques chez les patients diabétiques de type 2, selon les résultats d'une étude.

Il s'agit de la quatrième et dernière étude de la phase III d'un an, qui précède la commercialisation.

Le dossier d'enregistrement du Rimonabant a été soumis aux autorités de contrôle aux États-Unis et en Europe au cours du deuxième trimestre 2005, selon Sanofi-Aventis, qui escompte une commercialisation courant 2006, en fonction des dates de validation du médicament par les autorités sanitaires américaines et européennes.

«Les résultats de l'essai RIO-Diabetes [nom de l'étude] indiquent que le Rimonabant a permis une réduction significative de l'HbA1c [paramètre de surveillance de la glycémie] et la correction de nombreux facteurs de risque cardio-métaboliques», a déclaré André Scheen, professeur à l'hôpital universitaire de Liège, cité par le communiqué obtenu par l'AFP.

Le groupe espère que ce futur médicament aux bénéfices multiples (obésité, diabète, risques cardio-métaboliques, dépendance tabagique) et qui s'adressera notamment aux 59 millions d'obèses américains, deviendra un «blockbuster», générant plus d'un milliard d'euros de ventes annuelles.

Agence France-Presse

### EN BREF

#### La FEUQ se penche sur le financement des universités

Chicoutimi — La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a établi au cours du week-end une liste de dossiers prioritaires qu'elle entend défendre au cours de l'année 2005-2006. Parmi ceux-ci, il y a la question du financement des universités. La FEUQ insistera sur l'importance d'investir de l'argent neuf dans les universités québécoises, notamment en exigeant du gouvernement du Québec qu'il obtienne du gouvernement fédéral une augmentation des transferts en matière d'éducation post-secondaire. «Il est grand temps de réaliser que l'une des principales conséquences au déséquilibre fiscal est le sous-financement de l'éducation postsecondaire au Québec», déclare François Vincent, président de la FEUQ, dans un communiqué. La FEUQ demandera

également une amélioration des conditions d'études et de vie des étudiants internationaux. — (PC)

#### CPE: les négociations se poursuivent

Les négociations sur l'équité salariale dans les centres de la petite enfance, qui se poursuivent depuis mardi entre la CSN et le gouvernement, n'avaient toujours pas abouti hier soir. Comme c'est le cas depuis le retour de la CSN à la table de négociations, les pourparlers se sont poursuivis ces derniers jours, dont cette fin de semaine, sur l'évaluation du comparateur masculin, c'est-à-dire la valeur des emplois en garderie comparativement au poste de contre-maître. Si les parties n'arrivent pas à s'entendre sur l'équité salariale d'ici à demain, les éducatrices des 310 centres de la petite enfance syndiquées à la CSN tendront quatre jours de grève, soit jusqu'à vendredi. — Le Devoir

## Rona doit s'outiller pour éviter d'être avalé par Lowe's

Toronto — Le géant québécois de la quincaillerie Rona a un peu moins de deux ans pour consolider son réseau de détaillants et fidéliser sa clientèle s'il veut éviter d'être supplanté par l'américain Lowe's.

Le détaillant basé en Caroline du Nord a confirmé qu'il entend ouvrir six à dix magasins dans la grande région de Toronto dès 2007, ce qui jetterait les bases d'une présence pancanadienne qui pourrait inclure des acquisitions.

Pour Ed Strapagiel, de la firme Kubas Consultants, le fait que Lowe annonce dès maintenant sa venue d'ici deux ans semble inhabituel. Il pourrait s'agir d'une décision calculée pour inciter Rona à vendre, croit l'analyste.

Rona, dont le siège social se trouve dans l'arrondissement de

Boucherville à Longueuil, sur la Rive-Sud, est le plus gros exploitant de commerces de rénovation domiciliaire au Canada, avec 566 succursales de différentes tailles, mélange de grandes surfaces, de centres de rénovation, de quincailleries et autres formats.

Le président de Lowe's Canada, Doug Robinson, a déclaré aux investisseurs, la semaine dernière, que sa société mettra l'accent sur une croissance interne, sans écarter la possibilité d'acquisitions futures.

Avec la remontée prévisible des taux d'intérêt au cours de la seconde moitié de 2005, et le déclin des mises en chantier par rapport à la pointe de 2004, les experts s'attendent à ce que le marché de la rénovation domiciliaire, évalué à 28 milliards, ralentisse d'ici à 2007.

Cela signifie que Rona doit sans tarder établir sa domination au Québec, en Ontario et dans l'Ouest et renforcer ses ventes s'il veut éviter d'être avalé par le géant américain, qui n'est surclassé que par Home Depot au sud de la frontière.

«En d'autres mots, prendre l'offensive pour protéger son territoire», commente John Williams, fondateur du groupe J.C. Williams. Selon M. Williams, Rona doit compléter son implantation sur le marché torontois à l'aide de magasins à grande surface.

Il reste encore une grande quantité de chaînes plus petites, régionales, partout dans le pays qui pourraient devenir disponibles si le prix était bon, note M. Strapagiel.

L'autre défi de Rona est de s'assurer la loyauté des consommateurs en leur offrant un service et des marchandises de qualité supé-

rieure, ajoute M. Strapagiel.

Fondée en 1939, Rona a enregistré 4 milliards de dollars de ventes au détail sur une base annuelle en 2004.

Selon son porte-parole, Sylvain Morissette, Rona maintiendra son plan de développement, qui consiste à bâtir une présence canadienne au moyen de la construction de nouveaux magasins, d'acquisitions stratégiques, de recrutement de vendeurs affiliés et d'élaboration de nouveaux concepts de magasins.

L'objectif de l'entreprise est d'atteindre des ventes de sept milliards par an d'ici à la fin de 2007, et pour y arriver, elle ouvrira de 15 à 20 nouveaux magasins de tailles diverses chaque année, au cours des trois prochaines années.

Presse canadienne